



MAIRIE
DE
CUISEAUX ✠
71480

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMPTE-RENDU
DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 mai 2019

B.P. 6 - Place Puvis de Chavannes

Tél. 03 85 72 70 60

Fax 03 85 72 51 09

Mail : mairie-cuiseaux@wanadoo.fr

L'an deux mil dix-neuf, le seize du mois de mai, le Conseil Municipal de la Commune de Cuiseaux s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Maire ;

Étaient présents : LEROY Christian, GAUTHIER Marie-Noëlle JAILLET Françoise (arrivée à 18h45), LAINÉ Bernard, BOIVIN Gérard, BRISET Christian, de COURTIVRON Gilles, FAUVEY Audrey, GEROLT Magali JACQUES Pascal, MAILLIER Nathalie, MAÎTRE Gilles, MARTINET Christian, POIRIER Annie, PONCET Jean-Michel, ROCHET Annie, SEVESTRE Delphine (arrivée à 18h55), TOTA-FENIET Virginie, VULLIEZ Fabien ;

Secrétaire : ROCHET Annie

- Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 26 mars 2019
- Ajout d'un point à l'ordre du jour :
 - Remplacement d'un agent travaillant à la cantine de l'école maternelle

1/ Décision modificative n°1 :

Monsieur le Maire indique que lors de l'élaboration du budget primitif 2019, les restes à réaliser pour le service bois de la Commune n'ont pas été reportés. Il propose d'effectuer un virement de crédit afin de payer les factures de l'ONF par les écritures suivantes :

Désignation	Dépenses	
	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
INVESTISSEMENT		
D-020 : Dépenses imprévues	0,00 €	11 000,00 €
D-2117 : Immobilisations corporelles – Bois et Forêts	11 000,00 €	0,00 €
Total investissement	11 000,00 €	11 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative.

2/ Sortie d'inventaire :

Monsieur le Maire explique qu'une tondeuse de la Commune achetée en 2002 n'est plus utilisable et qu'un acheteur s'est présenté pour l'acquisition de l'équipement devenu inutile pour un montant de 500 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la revente de la tondeuse HUSQVARNA pour la somme de 500 € et valide la sortie de l'inventaire communal du bien référencé 21578/MAT/036.

3/ Vente de terrains :

Monsieur le Maire explique que l'entreprise Gel des Saveurs souhaite s'agrandir et sollicite l'acquisition de parcelles communales (bandes de terrains le long des terrains de foot).

Il propose de céder au prix de 5€/m² la parcelle AE 476 d'une superficie de 582,13 m² et la parcelle AE 433 d'une superficie de 12,24 m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la vente des parcelles citées au prix convenu.

4/ RIFSEEP :

Monsieur le Maire rappelle que la délibération 2016-71 en date du 29 novembre 2016 du Conseil municipal de Cuiseaux avait instauré le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), en remplacement du régime indemnitaire existant et défini les plafonds et catégories bénéficiaires de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) mais n'avait pas instauré le complément indemnitaire annuel (CIA).

Sur ce point, la Préfecture a adressé aux communes une note précisant l'obligation d'instaurer les deux indemnités laissant alors le choix à la collectivité de les attribuer ou non.

Monsieur le Maire propose de conserver les seuils précédemment délibérés pour l'IFSE et d'instaurer le CIA.

Il précise que pour respecter les formes administratives et juridiques, il convient de retirer la délibération 2016-71 et de reprendre une délibération dans le même sens en y incluant le complément indemnitaire annuel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'instauration du RIFSEEP comprenant l'IFSE et le CIA.

5/ Tarif de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2019-2020 :

Monsieur le Maire propose d'appliquer le tarif de 4 € pour le ticket de cantine à compter du 1^{er} septembre 2019 (le tarif actuel est de 3,83 €)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le tarif proposé

6/ Remplacement d'un agent absent

Monsieur le Maire indique qu'un agent de la cantine de l'école maternelle est absent pour une période indéterminée et que dans l'urgence, il a fallu faire appel à un membre du personnel du CCS. Il précise que le CCS transmettra une facture pour le remboursement du service effectué.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le dispositif et valide le principe du remboursement des frais au Centre Culturel et Social de Cuiseaux.

Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'avancée des dossiers en cours :
 - Les travaux de la piscine sont effectués, la défection d'une entreprise retardera de quelques semaines l'ouverture de l'établissement : début juillet au lieu de début juin 2019.
 - Les travaux du restaurant scolaire avancent selon le calendrier fixé et la structure devrait ouvrir comme prévu à la rentrée de septembre et pourra accueillir 68 rationnaires pour les maternelles et 82 rationnaires pour les primaires.
 - L'association du restaurant scolaire et la mairie doivent arbitrer le choix du prestataire pour la future cantine, en tenant compte de spécificités demandées, comme le service à l'assiette, notamment. Dans un premier temps, le contrat sera engagé pour une année. La surveillance du temps méridien, les coûts des fluides et de l'entretien du bâtiment

resteront à la charge de la Commune. Pour l'équipement mobilier et matériel de la cantine, des consultations sont en cours. Les coûts seront également à la charge de la collectivité.

- Les travaux de la chapelle du cimetière sont achevés pour 9 701,76 € et la DRAC a financé ces travaux pour 4 365,80 €.
- La mise aux normes des réseaux électriques et informatiques de la mairie est également terminée et les postes réseaux, serveur et logiciels des services administratifs sont installés et en fonctionnement.
- Le columbarium a été agrandi avec l'acquisition de 15 cases supplémentaires.
- Le détournement des eaux pluviales de la zone Nord progresse. Un dossier de la loi sur l'eau va être déposé et le DCE des travaux va être engagé.
- Le réseau des eaux de Courban était bouché : des canalisations ont été renouvelées mais il subsiste un bouchon au niveau de la rue du Château d'eau qui nécessite le passage d'une caméra afin de remédier au problème.
- Projet de coulée verte : un devis a été signé (8 245 € HT) pour l'établissement du projet sur une partie connexe à l'entreprise PRODIA.
- Des études sont en cours pour :
 - L'aménagements de la friche préconisent le déplacement des ateliers municipaux
 - L'amélioration des espaces publics par une nouvelle signalétique
 - Le choix d'un nouveau cabinet d'études pour la mise en compatibilité du PLU avec le SCoT de la Bresse Bourguignonne
 - Les dossiers d'AVAP et de mise en compatibilité du PLU sont transmis à la DDT pour un dernier contrôle avant une validation prévue au cours de l'été

➤ Marie-Noëlle GAUTHIER procède au tirage au sort des jurés d'assises de la Commune de Cuiseaux parmi les 1391 électeurs de la liste électorales 2018.

➤ Audrey FAUVEY fait le point sur la préparation et l'organisation de la journée citoyenne.

➤ Gilles de COURTIVRON rappelle l'inauguration de l'exposition « Art Foot » le vendredi 7 juin 2019. Un article à ce sujet est paru dans le journal « l'Equipe ».

➤ Magali GEROLT indique que l'école de musique reçoit l'école de Varennes pour son concert du samedi 25 mai 2019.

➤ La section jeunes des sapeurs-pompiers volontaires de Cuiseaux sera récompensée de l'ordre du mérite.

➤ Le tableau des permanences pour les élections européennes du 26 mai 2019 est validé.

➤ La fête de la musique aura lieu le 28 juin 2019

➤ La kermesse de l'école est prévue le 28 juin 2019 et les restitutions des projets des élèves seront proposées le 17 mai à 19h, le 7 juin à 19h à la salle polyvalente et les 18 juin à 20h et 21 juin à 19h à la salle Stella.

➤ Une opération Basket découverte aura lieu à Cuiseaux les 15 et 16 juillet 2019

➤ Les conseillers municipaux membres du comité de la fête de Cuiseaux tirent une sonnette d'alarme sur le désengagement des associations et de bénévoles.

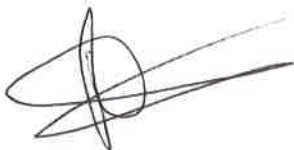
➤ Les Voies du Sel passeront par Cuiseaux les 16 et 17 août prochain.

➤ La séance du prochain Conseil municipal est prévue le mardi 2 juillet 2019 à 18h30

La séance est levée à 20h40

Secrétariat,

Annie ROCHET



Cuiseaux, le 16 mai 2019

Le Maire,

Christian LEROY

